

## **MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES**

### **ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 3 DÉCEMBRE 2007**

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
- Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie – Rencontre d'information
3. Correspondance
- Période de question – Parole à l'assemblée
4. Rapport des comités
  - 4.1 Inspecteur en bâtiment et en environnement – Lettre aux associations – Travaux dans le littoral et les rives des plans d'eau
  - 4.2 Dépôt des recommandations du CCE
  - 4.3 Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel
5. Trésorerie
6. Adoption des comptes fournisseurs
7. Engagement de crédits - Décembre 2007
8. Avis de motion – Règlement régissant la location des salles municipales de la municipalité de Lac-aux-Sables
9. Avis de motion – Règlement de contrôle et de suivi budgétaire
10. Versement de la subvention – Aide à l'amélioration du réseau local municipal – Chemin Tawachiche
11. Entretien d'hiver et cueillette des ordures – Chemin du Lac-Simon
12. Adjudication de contrat – Enlèvement et transport des déchets domestiques
13. Adjudication de contrat – Entretien des cours municipales de Lac-aux-Sables
14. Mise aux normes au système de distribution d'eau potable – Demande de paiement final
15. Appui Lac-des-Seize-Îles – Vote par la poste
16. Ministère de l'Environnement du Canada et MDDEP – Capacité d'accueil concernant les embarcations à moteur
17. Canadien National – Limite de vitesse
18. Canadien National – Entretien de la voie ferrée sur le territoire de Lac-aux-Sables
19. Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère – Aide financière 2008
20. Rallye du Lac-aux-Sables – Autorisation d'utilisation du PPVM et salle Lac-aux-Sables
21. Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables – Demande de paiement lumières terrain de tennis
22. Autorisation de signature – Contrat de soutien informatique Micromedica
23. Participation financière -SAMBBA
24. Varia
  - 24.1 Entretien d'hiver – Chemin du Lac-du-Missionnaire – Raymond Lefebvre & fils
  - 24.2 CCU – Renouvellement de mandat
  - 24.3 Cours de scrapbooking – Prêt de la salle municipale de Hervey Jonction
  - 24.4 Modification à la programmation de travaux – Transfert d'une partie de la taxe d'accise fédérale sur l'essence
  - 24.5 Corporation de Transport adapté de Mékinac – Adhésion 2008
  - 24.6 Adjudication de contrat – Déneigement des trottoirs
- Période de question – Parole à l'assemblée
25. Levée de l'assemblée

Province de Québec

***Municipalité de la Paroisse  
de Lac-aux-Sables***

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce troisième jour de décembre deux mil sept (3 décembre 2007) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, Maire  
Réal Marcotte, conseiller  
Jacques Champagne, conseiller  
Marielle Denis, conseillère  
Yvon Bourassa, conseiller  
Jean-Pierre Delisle, conseiller

Madame Suzanne Béland, conseillère est absente.

***FORMANT QUORUM***

***Ouverture de l'assemblée***

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence du maire, monsieur Marius St-Amant. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

***1. Adoption de l'ordre du jour***

**2007-12-309** Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 3 décembre 2007 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

***2. Adoption du procès-verbal***

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la session régulière du 5 novembre 2007 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**2007-12-310** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le procès-verbal de la session régulière du 5 novembre 2007 soit et est adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

***Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie – Rencontre d'information***

**2007-12-311** Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise le maire, monsieur Marius St-Amant et les conseillers messieurs Jacques Champagne et Yvon Bourassa à participer à la rencontre d'information de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie portant sur les enjeux reliés à la collecte des matières résiduelles qui se tiendra le 18 décembre 2007 à la salle du

Caucus de la Ville de Shawinigan. La municipalité défraiera les frais de déplacement.

ADOPTÉE

**Ajout au contrat – Bacs de recyclage chemin du Lac-du-Missionnaire**

**2007-12-312** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie de modifier le contrat de cueillette de manière à desservir le chemin du Lac-du-Missionnaire en y ajoutant six (6) bacs de recyclage, à côté des conteneurs pour les déchets.

ADOPTÉE

**Fondation du Centre de santé et services sociaux de l'Énergie – Demande d'aide financière**

**2007-12-313** Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une aide financière de 500 \$ à la Fondation du Centre de santé et services sociaux de l'Énergie pour l'achat d'équipement de haute technologie pour l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.

ADOPTÉE

**3. Correspondance**

**CONSIDÉRANT** le bordereau de correspondance numéro 03-12-2007 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

**2007-12-314** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 03-12-2007.

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 45

Fin : 19 h 50

**4. Rapport des comités**

**4.1 Inspecteur en bâtiment et en environnement – Lettre aux associations – Travaux dans le littoral et les rives des plans d'eau**

L'inspecteur en bâtiment et en environnement dépose une copie de la lettre transmise aux associations relativement aux travaux dans le littoral et les rives des plans d'eau.

#### 4.2 Dépôt des recommandations du CCE

L'inspecteur en bâtiment et en environnement dépose les recommandations du CCE relativement au suivi du rapport du CRPLAS.

#### 4.3 Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel

L'inspecteur responsable du règlement sur les chiens dépose le rapport du mois de novembre 2007.

#### 5. Trésorerie

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit faire rapport au conseil, au moins une fois par trimestre, de la situation financière de la municipalité, madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités financières au 31 octobre 2007.

#### 6. Adoption des comptes fournisseurs

**2007-12-315** Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 30 novembre 2007 au montant de 34 798,15 \$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 novembre 2007.

\_\_\_\_\_  
Nathalie Vallée, g.m.a  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

#### 7. Engagement de crédits - Décembre 2007

**2007-12-316** Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les dépenses suivantes soient autorisées en décembre 2007, selon la liste présentée.

DESCRIPTION	MONTANT
4 pneus – Camion Ford F-150	726 \$
Achat unité d'urgence – Service incendie	4 000 \$
<b>Total</b>	<b>4 726 \$</b>

Afin de pourvoir à la dépense pour l'achat de l'unité d'urgence, le surplus accumulé sera affecté pour un montant de 4 000 \$ et transféré au poste 22-200-00-724.

ADOPTÉE

#### 8. Avis de motion – Règlement régissant la location des salles municipales de la municipalité de Lac-aux-Sables

**2007-12-317** Yvon Bourassa donne avis de motion avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et

adoptera s'il y a lieu, un règlement régissant la location des salles municipales de la municipalité de Lac-aux-Sables.

**9. Avis de motion – Règlement de contrôle et de suivi budgétaire**

**2007-12-318** Jacques Champagne donne avis de motion avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement de contrôle et de suivi budgétaire.

**10. Versement de la subvention – Aide à l'amélioration du réseau local municipal – Chemin Tawachiche**

**2007-12-319** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Tawachiche pour un montant subventionné de 20 000 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE

**11. Entretien d'hiver et cueillette des ordures – Chemin du Lac-Simon**

**CONSIDÉRANT** la demande de madame Isabelle Genest et monsieur Claude Bérubé afin d'obtenir les services de cueillette des ordures, le recyclage et le déneigement du chemin suite à la construction de leur maison au 101, chemin du Lac-Simon;

**CONSIDÉRANT** que cette partie du chemin du Lac-Simon est verbalisée;

**2007-12-320** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à Service Matrec, à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie et aux Entreprises St-Ubald inc. d'ajuster leur contrat respectif de manière à se rendre jusqu'au 101, chemin du Lac-Simon (environ 80 m).

ADOPTÉE

**12. Adjudication de contrat – Enlèvement et transport des déchets domestiques**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables a demandé des soumissions sur invitation pour l'enlèvement et le transport des déchets domestiques pour l'année 2008;

**CONSIDÉRANT** qu'un seul soumissionnaire a présenté une soumission, soit Matrec;

**2007-12-321** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sable accepte le dépôt de la soumission et accorde le contrat d'enlèvement et de transport des déchets domestiques pour l'année 2008 à Matrec pour un montant de 78 882,50 \$ en plus des taxes.

ADOPTÉE

**13. Adjudication de contrat – Entretien des cours municipales de Lac-aux-Sables**

2007-12-322

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables octroi un contrat de gré à gré pour le déneigement des cours municipales de Lac-aux-Sables à Les Entreprises F. Fugère inc. pour les années 2007-2008 et 2008-2009 pour un montant de 20 300 \$ en plus des taxes.

ADOPTÉE

**14. Mise aux normes au système de distribution d'eau potable – Demande de paiement final**

Ce sujet sera reporté à une séance ultérieure.

**15. Appui Lac-des-Seize-Îles – Vote par la poste**

**CONSIDÉRANT** que le Directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale, monsieur Marcel Blanchet nous a informé que l'Assemblée nationale avait adopté le projet de loi 55 (2006, chapitre 60) intitulé « Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal »;

**CONSIDÉRANT** que l'on retrouve une disposition qui suspend les ententes conclues pour l'essai de nouveaux mécanismes de votation;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a peu d'espoir que les nouveaux mécanismes de votation soient en vigueur pour les élections municipales 2009 ou 2010, dans le cas où une élection fédérale serait tenue;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables a, tout comme la municipalité de Lac-des-Seize-Îles, signé une entente pour l'essai d'un nouveau mécanisme de votation, soit le vote par la poste;

**CONSIDÉRANT** que ce nouveau mécanisme de votation a été très apprécié par la population et a démontré une augmentation du taux de participation;

2007-12-323

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables appui les démarches de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles concernant le vote par la poste et demande à la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, de faire des représentations nécessaires auprès du gouvernement provincial afin que les nouveaux mécanismes de votations, dont le vote par la poste, puisse être en force pour les élections municipales 2009.

ADOPTÉE

**16. Ministère de l'Environnement du Canada et MDDEP – Capacité d'accueil concernant les embarcations à moteur**

**CONSIDÉRANT** le nombre grandissant d'embarcations à moteur sur le Lac aux Sables;

**CONSIDÉRANT** que le Lac aux Sables est la source d'eau brute pour le système de distribution d'eau potable de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que le comité de réflexion pour la protection du Lac aux Sables a étudié le dossier dans le cadre de ses travaux et en a fait une recommandation;

**2007-12-324** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au Ministère de l'Environnement du Canada et au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec de statuer sur la capacité d'accueil concernant les embarcations à moteur pour des lacs qui sont une source d'eau potable municipale.

ADOPTÉE

**17. Transport Canada et Canadien National – Limite de vitesse**

**CONSIDÉRANT** la proximité de la voie ferrée au Lac aux Sables du côté de la route de la traverse et de la rue Bourassa;

**CONSIDÉRANT** que le Lac aux Sables est la source d'eau brute pour le système de distribution d'eau potable de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que le comité de réflexion pour la protection du Lac aux Sables a étudié le dossier dans le cadre de ses travaux et en a fait une recommandation;

**2007-12-325** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables s'adresse à Transport Canada pour demander que la compagnie Canadien National respecte une limite de vitesse réduite (slow order) dans la zone entre le passage à niveau de la rue Principale et le passage à niveau de la route de la Traverse, près du chemin Touzin afin de réduire le risque de déraillement ou de déversement de produits toxiques dans le Lac aux Sables et ainsi réduire le risque de contamination de l'eau brute de la municipalité.

ADOPTÉE

**18. Canadien National – Entretien de la voie ferrée sur le territoire de Lac-aux-Sables**

**CONSIDÉRANT** la proximité de la voie ferrée au Lac aux Sables;

**CONSIDÉRANT** que le Lac aux Sables est la source d'eau brute pour le système de distribution d'eau potable de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que le comité de réflexion pour la protection du Lac aux Sables a étudié le dossier dans le cadre de ses travaux et en a fait une recommandation;

**2007-12-326** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à la compagnie Canadien National d'être très vigilante dans l'entretien de la voie ferrée dans la municipalité de Lac-aux-Sables afin d'éviter tout risque de déraillement ou de déversement dans le Lac aux Sables et ses tributaires afin de protéger la source en eau potable.

ADOPTÉE

**19. Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère – Aide financière 2008**

**2007-12-327** Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une aide financière de 200 \$ à la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère pour l'année 2008.

ADOPTÉE

**20. Rallye du Lac-aux-Sables – Autorisation d'utilisation du PPVM et salle Lac-aux-Sables**

**CONSIDÉRANT** la demande de monsieur François Morin concernant la tenue d'un rallye automobile dans la municipalité de Lac-aux-Sables le 16 août 2008, à l'effet d'utiliser le parc de la Pointe du Vieux Moulin comme départ protocolaire, point de service, arrivée et remise des médailles et la salle municipale de Lac-aux-Sables pour les inscriptions ;

**2007-12-328**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise monsieur François Morin à utiliser la salle municipale de Lac-aux-Sables le vendredi 15 août 2008 de 16 h à 21 h pour les inscriptions et le parc de la Pointe du Vieux Moulin le samedi 16 août 2008 comme départ protocolaire, point de service, arrivée et remise des médailles pour la tenue du Rallye du Lac-aux-Sables 2008.

ADOPTÉE

**21. Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables – Demande de paiement lumières terrain de tennis**

**CONSIDÉRANT** la demande de paiement présentée par le Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables pour l'achat et l'installation de lumières au terrain de tennis;

**CONSIDÉRANT** qu'une dépense de 1 516,10 \$ a été engagée par le Comité des Loisirs de Lac-aux-Sable et que cette dépense n'était pas prévue au budget;

**CONSIDÉRANT** que les travaux d'entretien des parcs de la municipalité sont de la compétence exclusive de la municipalité et qu'avant de procéder à une dépense importante, le Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables doit recevoir l'autorisation écrite de la municipalité pour engager son crédit;

**2007-12-329**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables rembourse au Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables le montant de 1516,10 \$ pour l'achat et l'installation de lumières sur le terrain de tennis et l'avise, qu'aucune autres dépenses reliées à l'entretien des parcs effectuées par le Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables, ne seront remboursées si une autorisation écrite préalable du conseil n'a pas été donnée.

ADOPTÉE

**22. Autorisation de signature – Contrat de soutien informatique Micromedica**

**CONSIDÉRANT** le contrat de soutien informatique de Micromedica pour la bibliothèque municipale;

**2007-12-330**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise le maire et la Directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de soutien informatique de Micromedica pour les ordinateurs de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

**23. Participation financière -SAMBBA**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2007-03-078 par laquelle le conseil municipal confirmait une participation financière de 3 000 \$ dans le projet de caractérisation du lac aux Sables présenté par la SAMBBA dans le cadre du programme PMVMF, Volet II, un projet de 65 000 \$;

**CONSIDÉRANT** que le projet a été accepté et réalisé au cours de l'été 2007 et que le rapport final devrait être déposé en février 2008;

**2007-12-331** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables verse le montant de 3 000 \$ à la SAMBBA pour la réalisation de la caractérisation du lac aux Sables au cours de l'été 2007.

ADOPTÉE

#### 24. Varia

##### 24.1 Entretien d'hiver – Chemin du Lac-du-Missionnaire – Raymond Lefebvre & fils

**CONSIDÉRANT** la demande de Raymond Lefebvre & fils de remettre à la municipalité de Lac-aux-Sables la propriété de l'assiette du chemin du Lac-du-Missionnaire afin que cette dernière prenne l'entretien du chemin à sa charge ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal étudie actuellement un projet de règlement relativement à la prise en charge de nouveaux chemins;

**2007-12-332** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables n'entend pas prendre à sa charge complète l'entretien du chemin du Lac-du-Missionnaire pour l'hiver 2007-2008. Cependant, une aide financière pourra être accordée à Raymond Lefebvre & fils en vertu de la politique relative à l'entretien des chemins privés. Le conseil informera Raymond Lefebvre & fils lorsque son règlement sera adopté.

ADOPTÉE

##### 24.2 CCU – Renouvellement de mandat

**CONSIDÉRANT** que les mandats des sièges numéros 2 et 4 se terminent le 31 décembre 2007;

**CONSIDÉRANT** que les membres actuels ont manifesté leur intention de renouveler leur mandat;

**2007-12-333** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme les personnes suivantes aux sièges numéros 2 et 4 du Comité consultatif d'urbanisme :

<b>Siège</b>	<b>Nom</b>	<b>Fin de mandat</b>
2	Normand Lapointe	31 décembre 2009
4	Richard Lavallée	31 décembre 2009

ADOPTÉE

### 24.3 Cours de scrapbooking – Prêt de la salle municipale de Hervey Jonction

2007-12-334

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac aux Sables prête la salle municipale de Hervey

Jonction pour la tenue de cours de scrapbooking le mardi en après-midi et en soirée pour une période de 15 semaines et débutant le 22 janvier 2008.

ADOPTÉE

### 24.4 Modification à la programmation de travaux – Transfert d'une partie de la taxe d'accise fédérale sur l'essence

**CONSIDÉRANT** la résolution 2007-02-047 concernant la dernière programmation de travaux ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier la programmation de travaux ;

2007-12-335

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables modifie les résolutions 2006-07-206 et 2007-02-047 de façon à approuver le contenu et autoriser l'envoi, à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions, de la programmation de travaux du 3 décembre 2007 afin de recevoir le reste de la contribution gouvernementale.

ADOPTÉE

### 24.5 Corporation de Transport adapté de Mékinac – Adhésion 2008

2007-12-336

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables :

- mandate la Corporation de Transport Adapté Mékinac pour organiser le service de transport adapté sur son territoire pour l'année 2008 ;

- adopte les prévisions budgétaires 2008 de la Corporation au montant

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 27  
Fin : 20 h 41

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

\_\_\_\_\_  
Nathalie Vallée g.m.a.,  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

**25. Levée de l'assemblée**

**2007-12-338**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que la séance soit levée à 20 h 41.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
M. Marius St-Amant  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mme Nathalie Vallée  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière